



# Bilan d'activité 2007

**E**n 2007, les missions locales ont accompagné près d'un million de jeunes grâce à l'action quotidienne de 11.000 professionnels de l'insertion qui ont assuré 3,6 millions d'entretiens individuels.

Certes, ces chiffres nous donnent l'ampleur du travail accompli par le service public de l'insertion des jeunes que constitue aujourd'hui ce réseau, mais ils sont insuffisants pour décrire l'ensemble des services déployés et des initiatives locales qui permettent de lever les freins à l'insertion.

Les missions locales ont été créées pour permettre l'insertion globale de tous les jeunes et pour que chacun d'entre eux puisse se former, trouver un emploi et finalement accéder à l'autonomie. Le travail d'enquête que nous avons mené grâce au système d'information ICARE nous donne pour la première fois un aperçu du partenariat engagé avec l'Éducation nationale et des actions pour favoriser la mobilité, le logement ou l'accès au soins.

En 2007 les missions locales n'ont pas relâché leurs efforts pour trouver des solutions à tous ces jeunes en demande d'insertion, les résultats en témoignent : 481.000 jeunes reçus en entretien ont pu accéder à l'emploi ou à la formation, tout comme 53 % des jeunes sortis du CIVIS dans l'année.

Une fois de plus, il nous faut souligner cet engagement collectif des élus et des techniciens, tout comme les efforts conjugués de l'État et des collectivités locales qui rendent possible l'intervention des missions locales auprès d'une part importante de la jeunesse de notre pays.

Cette politique d'insertion des jeunes peut, là encore, se résumer en deux chiffres : une action publique qui coûte à la collectivité un peu moins de 500 euros par jeune accompagné, qui permet chaque année à un demi-million de jeunes de s'engager sur la voie de l'insertion professionnelle.

Jean-Jacques Giannesini, secrétaire général  
du Conseil national des missions locales

## Sommaire

- 3 Chiffres Clés 2007
- 4 L'activité d'insertion professionnelle des jeunes
- 18 Les actions pour lever les freins à l'insertion
- 19 Le contrat d'insertion dans la vie sociale
- 23 Le partenariat renforcé entre les agences locales pour l'emploi et les missions locales
- 26 L'organisation territoriale du réseau
- 28 Les programmes régionaux d'animation
- 33 Le bilan des ressources humaines
- 35 Les financements
- 38 Annexes

Remerciement aux directeurs des missions locales et PAIO, aux animateurs régionaux et aux services des directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), qui ont permis le recueil des informations.

Ont participé à la réalisation de ce document :

Pour le CNML : Yves Auton, Jean-Christophe Brandouy, Pierrette Catel, Karine Guillet, Amaria Sekouri.

Pour la DARES : Lionel Bonnevalle

Conception réalisation : DESK

## Deux systèmes d'information pour le bilan d'activité

● **Parcours 3 pour la gestion quotidienne des dossiers des jeunes accompagnés.** Il intègre de puissants outils de requête permettant le pilotage de l'activité des missions locales à tous les niveaux.

● **ICARE (Information Collectée sur l'Activité du REseau)** permet aux missions locales de transmettre un compte rendu d'activité (données administratives, financières et ressources humaines). Il est accessible en saisie, chaque année d'avril à juin. Les informations sont traitées par la DARES et le CNML après validation par les DRTEFP.

Conseil national des missions locales  
Les Borromées 2  
1 avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis  
01 57 33 81 00 – info.cnml@finances.gouv.fr  
www.cnml.gouv.fr

# Chiffres clés 2007

1

## **L**e réseau au 31 décembre 2007 : 486 structures

- > 420 missions locales
- > 66 PAIO
- > 11 049 professionnels

## **1** million de jeunes accompagnés

- > 452 000 jeunes en premier accueil
- > 1,13 million de jeunes en contact
- > 1 million de jeunes reçus en entretien
- > 3,6 millions d'entretiens individuels assurés par les conseillers

## **4** 81 000 jeunes ont accédé à un emploi ou une formation

- > 48 % des jeunes reçus en entretien
- > 296 600 jeunes reçus en entretien individuel ont obtenu un « emploi classique »
- > 79 800 jeunes reçus en entretien individuel ont obtenu un emploi aidé ou un emploi en alternance
- > 191 900 jeunes reçus en entretien individuel sont entrés en formation

## **1** 74 184 jeunes entrés en CIVIS

- > Jeunes sortis : 148 856
- > Dont emploi durable : 59 849 (40 % des sorties)
- > Dont emploi de moins de six mois : 10 909 (7 % des sorties)
- > Dont formation : 8 929 (6 % des sorties)

## **L**e financement : 476 euros par jeune accompagné

*474 millions d'euros de financement public dont :*

- > 406 (86 %) pour l'activité principale
- > 58 (12 %) pour les activités spécifiques
- > 10 (2 %) de Fonds gérés

## **L**es financeurs : 40 % État, 46 % collectivités

*Répartition pour l'ensemble de l'activité hors fonds gérés :*

- > État : 39,6 %
- > Régions : 18,2 %
- > Départements : 5,4 %
- > Communes et EPCI : 22,2 %
- > FSE : 8,1 %
- > Autres organismes publics et privés : 6,5 %